



# Défense et sécurité : la réserve, résilience et cohésion nationale

L'engagement dans la réserve constitue une référence pour la résilience en cas de crise, affectant la sécurité du pays, et une contribution à la cohésion nationale.

Cette question a fait l'objet d'une visioconférence organisée, le 24 novembre 2020 à Paris, par l'Institut de relations internationales et stratégiques. Y sont notamment intervenus : la générale Véronique Batut, secrétaire générale de la Garde nationale (Gn) ; Jean-Marie Bockel, ancien ministre et sénateur ; le professeur Sébastien Jakubowski, directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Lille.

**Témoin et ambassadeur.** La réserve de masse, constituée par les appelés du

contingent a été remplacée, lors de la professionnalisation des armées au début des années 2000, par la réserve d'emploi, rappelle la générale Batut. Cette nouvelle réserve a servi à renforcer les effectifs des armées, protéger les sites de défense et maintenir le lien Armée-Nation. Créée le 16 octobre 2016, la Gn y a intégré les réserves de la Police et de la Gendarmerie. Elle développe le partenariat avec les employeurs civils (800 accords conclus) et renforce son action sur les territoires avec ses 150 correspondants. Elle dispose de moyens budgétaires maintenus par la loi de programmation militaire 2019-2025 et le ministère de l'Intérieur. Face aux besoins futurs de personnels pour la cyberdéfense, le renseignement et la police, elle vise à un engagement plus fort des réservistes, en leur garantissant une employabilité dans le secteur civil par la valorisation de leurs missions auprès du grand public. La formation reçue en matière de résilience leur permettra de réagir en période de crise dans leur activité professionnelle. La Gn doit se préparer aux changements de société et de comportement, avertit sa secrétaire générale, car les jeunes d'aujourd'hui n'hésitent pas à changer de métier au cours de leur parcours.

**Proximité et gouvernance.** Auteur d'un rapport sénatorial pour redynamiser les réserves après les attentats terroristes de 2015-2016, Jean-Marie Bockel souligne que les armées ne peuvent plus fonctionner sans la réserve opérationnelle. La Police et la Gendarmerie, qui assurent la sécurité de proximité, ne disposent pas encore des ressources de réservistes au niveau souhaité en cas de crises grave (climat, troubles sociaux ou terrorisme organisé). Outre la constitution d'unités de réservistes dans les départements à proximité des bases de défense, le sénateur préconise la restauration de l'Inspection générale des réserves au sein de l'institution militaire.

**Risques et leviers.** La professionnalisation des armées a produit une « indifférence positive » à l'égard de l'institution, souligne Sébastien Jakubowski. Les armées ont perdu leur circuit d'alimentation naturelle. Mais on ne devient pas réserviste sans un lien avec elles. L'engagement dans la réserve, soutenu dans les administrations publiques et les grands groupes, s'avère plus difficile dans les entreprises petites, moyennes et de taille intermédiaire. Sa valorisation passe par le Service national universel (en cours d'élaboration), le sens du collectif consécutif à la crise du Covid-19 et la montée en puissance de la Gn. Toutefois, la réserve militaire risque de se trouver reléguée à des missions de second ordre, à la suite de formations déconnectées de celles des personnels d'active. La

légitimation de la Réserve, perçue comme réservoir de ressources via la chaîne formation, entraînement et fidélisation, tirerait profit du nom « Force militaire non permanente ».

## **Loïc Salmon**

Défense : la réserve opérationnelle, outil indispensable aux armées

Garde nationale : objectif, fidéliser les réservistes

SNU : succès du module « Défense et mémoire »